

LA TOUVRE

n°8

Hiver
2003/2004



Semestriel édité par le Syndicat Intercommunal
d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre

Réhabilitation des berges et du lit de La Touvre

Page 2

Fiche technique

Le martin-pêcheur

page 3

Aigrette, cygne tuberculé et bouscarle de Cetti...

Page 4

Le mur du malin-pêcheur

Page 4

Nettoyage de La Touvre en canoë

Page 4



2004 au bord de la Touvre



Edito

LA Touvre fait partie de l'histoire et du quotidien environnemental, économique, culturel et sportif de notre agglomération bien au-delà de ses seuls riverains et des habitants des communes de Touvre, Magnac-sur-Touvre, Ruelle-sur-Touvre, Gond-Pontouvre. L'usage que nous faisons tous de l'eau de ses sources suffit à l'attester.

Aujourd'hui plus que jamais, les volontés conjuguées du SIAHP, des quatre communes qui le composent, des associations et des professionnels font progresser la démarche de conservation et de valorisation de la Touvre.

Ainsi chacun semble prendre conscience du travail engagé pour sa rivière. L'attention que tant de citoyens lui portent représente autant de sentiments qui renforcent notre attachement à ce si beau mais si fragile cours d'eau.

Une descente en canoë, de la D.C.N. à la COFPA, au début juillet, après les deux gros coups de vent, m'a conforté, si besoin était, dans la nécessité de réhabiliter les berges et

le lit de la Touvre. Nos partenaires, Conseil Général, Conseil Régional, Bassin Adour-Garonne, l'ont bien compris en nous attribuant le taux maximal de subventions pour le financement de ces travaux.

Dans le précédent numéro de La Touvre (n°7), nous vous parlions des lignes générales de ce projet de revalorisation de la rivière.

Nous nous intéresserons cette fois à l'aspect technique et administratif de l'ensemble de la démarche par une information plus détaillée sur la nature des travaux, la description de tous les types d'intervention sur le lit, les rives et la ripisylve. Nous en profiterons pour rappeler les responsabilités de chacun. Avec la fiche technique, vous partirez à la rencontre du martin-pêcheur, cet oiseau si discret... et, enfin, vous retrouverez une page consacrée aux associations qui œuvrent pour la rivière. Que cette fin d'année soit pour tous le moment de se réunir et l'occasion pour l'équipe du Comité Syndical de vous souhaiter ses meilleurs vœux pour 2004... au bord de la Touvre.

Daniel Opic

Président du SIAHP de la Touvre

Le SIAHP de la Touvre :
89, rue Pasteur
16160 Gond Pontouvre
Tél-fax : 05 45 38 16 71
siahp.touvre@wanadoo.fr





Opération de réhabilitation des berges et du lit de la Touvre

La Touvre étant une rivière « non-domaniale », on dénombre plus d'un millier de parcelles pour lesquelles chaque riverain est propriétaire des berges et du fond de la rivière jusqu'à la moitié du lit. En l'occurrence, chacun d'entre eux reste responsable de l'état naturel du cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelle. Ainsi, pour que la collectivité puisse intervenir sur le domaine privé, l'opération de réhabilitation pour laquelle le SIAHP s'est porté maître d'œuvre doit bénéficier, de la part de la Préfecture, d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG). À cet effet, le Syndicat a programmé une enquête publique pour le printemps 2004.

La DIG a pour effet d'autoriser le SIAHP de la Touvre à exécuter les travaux définis dans le dossier d'enquête publique en lieu et place du riverain. Ces travaux ne revêtent cependant en aucun cas un caractère obligatoire de réalisation pour le Syndicat. En l'absence de l'intervention du Syndicat, les droits et devoirs (responsabilité, entretien...) des propriétaires demeurent.

Objet des travaux

Les travaux prévus dans le cadre de la réhabilitation de la Touvre ont pour mission de rétablir son cours normal, encombré notamment depuis le tempête de décembre 1999.

Les objectifs de ces travaux sont donc le traitement des dysfonctionnements hydrauliques rencontrés, la restauration des qualités environnementales de la rivière ainsi que la sécurisation de ses abords et de ses usages.

Plus précisément, les problèmes traités concerneront les arbres en berge dessouchés et tombés dans ou sur le cours d'eau, sur la parcelle ou le long de la berge. Mais aussi les arbres sur pied risquant à court terme de tomber dans la rivière ou sur les berges. Et enfin, les branches d'arbres ou souches perturbant les écoulements ainsi que les branchages dérivant et embâcles.

Des interventions plus spécifiques pourront également être engagées, telles que la suppression d'atterrissement, le débroussaillage de certains secteurs restreints, l'élagage des branches basses, et la dévitalisation de ligneux poussant dans certains bajoyers (murs de berge).

Les bords de Touvre

La diversité des parcelles riveraines de la Touvre ne rend pas la tâche facile pour le Syndicat, d'autant que beaucoup de leurs propriétaires n'habitent pas le département. Sur certains secteurs, le parcellaire est particulièrement morcelé.

Une grande partie des berges a été artificialisée, notamment sur les secteurs urbanisés de Gond-Pontouvre et Ruelle-sur-Touvre.

On recense au fil de la rivière une quinzaine d'anciens bâtiments industriels dont beaucoup de minoteries, aujourd'hui désaffectés ou reconvertis. Les diverses activités économiques qui perdurent sur les bords de la Touvre emploient plus d'un millier de personnes : D.C.N., papeteries, piscicultures... auxquelles il faut ajouter les deux usines de production d'eau potable de Touvre.

Enfin, l'agriculture concerne près d'un kilomètre de berge.

Nature des travaux



Ce schéma rassemble de façon théorique et artificielle tous les types d'interventions, de réhabilitation et d'entretien sur une courte partie de rivière. Il faut noter que ces nettoyages ne doivent pas être forcément réalisés et qu'ils tiennent de la responsabilité des propriétaires.

D'après le Conseil Général de la Charente, le SIAHP de la Touvre, et Aggelos



abilitation

Le taux maximal de subvention a été accordé au SIAHP

Le montant estimatif du projet a été évalué à 120 000€ HT, correspondant essentiellement au traitement linéaire des berges.

L'intérêt et la qualité de ce projet ont permis au Syndicat d'obtenir 90% de subvention du montant hors taxe (taux maximal possible) grâce à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Département de la Charente, la Région Poitou-Charentes et l'Etat (DIREN). Qu'ils en soient ici remerciés.

Le Syndicat prendra en charge les 10% restant, ainsi que la T.V.A. dont une partie sera récupérée deux ans plus tard.

Mode d'intervention

Afin d'éviter tout aléa lié aux particularités de la Touvre, tous les travaux seront suivis par le technicien rivière du SIAHP.

Il travaillera en étroite collaboration avec l'entreprise retenue et les propriétaires concernés.

De tels travaux ne peuvent être entrepris que par des prestataires spécialisés bénéficiant d'un personnel qualifié (3 à 4 bûcherons) et d'un équipement permettant de répondre aux contraintes environnementales (barges, tracteur forestier léger, treuil...). D'une manière générale, on privilégiera les interventions en douceur afin de respecter faune et flore, et particulièrement la ripisylve. Il est rappelé d'autre part que ces interventions ne seront pas systématiques.

Bien entendu, il sera pris toutes les dispositions permettant la protection des biens situés sur les parcelles privées concernées par l'accès ou l'emprise des travaux.

Enfin, il pourra être procédé à l'ouverture des vanages (en concertation avec les différents usagers) pour permettre une baisse du niveau de l'eau et faciliter l'intervention. A cette occasion, la navigation pourra être momentanément suspendue sur certains tronçons.

- 1 **Enlèvement** des objets et débris non-naturels
- 2 **Gestion de l'érosion de berge** par différentes techniques de protection
- 3 **Abattage** d'arbre mort sur pied
- 4 **Embâcle : suppression** par enlèvement des objets amoncelés
- 5 **Arbre tombé : enlèvement** des arbres du cours d'eau (en tronçonnant la base du tronc) et remise en place de la souche afin de maintenir la berge
- 6 **Abattage** : arbre incliné risquant de tomber dans le cours d'eau
- 7 **Élagage** : branche basse perturbant les écoulements
- 8 **Débroussaillage** des ronciers perturbant les écoulements
- 9 **Abattage des arbres sous-cavés** risquant de tomber dans le cours d'eau, et remplacement par des plantations d'essences autochtones
- 10 **Gestion des atterrissements** : dévégétalisation et/ou scarification

Information

Le mode de fonctionnement du Syndicat s'appuyant sur la transparence et la participation active des riverains et usagers, nous porterons tous nos efforts sur la communication (presse, réunion, rencontre sur le terrain...) sans compter notre journal. Ainsi, chacun pourra prendre la mesure des enjeux de cette opération.

À l'avenir ?

Nous l'avions évoqué dans le dernier numéro (n°7) de La Touvre : l'entretien de la rivière ne doit pas s'arrêter aux travaux de réhabilitation. Pour éviter à moyen terme d'être confrontés au même problème, la prévention est toute aussi primordiale que les travaux à venir.

Cet objectif nécessite l'implication de chacun. D'autre part, le Syndicat devrait engager un programme pluriannuel d'entretien qui aura pour principale finalité d'intervenir sur des problèmes ponctuels qui surviennent régulièrement au cours d'une année (par exemple après un coup de vent) : arbres tombés dans la rivière, arbres morts, embâcles, érosions (...).



Foulpougne (Gond-Pontouvre)



Le mot du technicien-rivière



Haute surveillance

De par les particularités et la complexité hydrographiques de la Touvre, ma présence auprès des acteurs des travaux est nécessaire.

Il s'agit de veiller à ce que faune, flore et équilibre global soient respectés.

À titre d'exemple, si la ripisylve a besoin d'être remise en état, elle est aussi très fragile.

J'assurerai également la concertation sur le terrain avec les propriétaires durant la réalisation des travaux.

Vincent Ribot

Lexique

* **Ripisylve** : végétation se développant naturellement au bord de la rivière et qui participe à son écosystème.

* **Embâcle** : ensemble d'objets (souvent du bois) qui s'amoncellent dans le lit d'un cours d'eau et qui constituent un obstacle à l'écoulement des eaux.

* **Débardage** : évacuation de bois débité.

* **Atterrissement** : amas de terre, de sable, de limon formé par le cours d'eau.

* **Sous-cavé** : se dit d'un arbre dont le sous-sol est creux.



Fiche technique



Le martin-pêcheur

Bleu-vert brillant dessus et orangé dessous, le martin-pêcheur est un petit piscivore mesurant 16 à 17 centimètres, possédant un bec long et fort en forme de poignard (le rendant aisément reconnaissable). Son envergure est de 24 à 26 cm. Il pèse de 35 à 50 g.

L'Alcedo Atthis (de son nom scientifique) a besoin de perchoirs sur les rives depuis lesquels il plonge pour saisir ses proies : petits poissons, têtards.

On distingue le mâle de la femelle essentiellement par la couleur du bec : entièrement noir chez le mâle et partiellement ou entièrement rouge-orangé sur la mandibule inférieure chez la femelle.

La Touvre abrite une petite population de martins-pêcheurs. Leur discrétion en fait des oiseaux difficilement observables.





Aigrette garzette, cygne tuberculé et bouscarle de Cetti...

CHAQUE année, au mois de janvier, Charente Nature procède au comptage des oiseaux d'eau de la Touvre.

Pendant un temps donné, souvent le deuxième week-end du mois de janvier, plusieurs membres de Charente Nature sont présents sur le terrain. Habités et connaisseurs de chaque espèce, ce sont de véritables spécialistes de la faune locale. À l'aide de jumelles, ils observent, identifient et comptabilisent les volatiles. Une méthode qui a fait ses preuves.

Le comptage visuel s'effectue durant une journée, en cinq points entre les sources et la D.C.N. Les résultats chiffrés obtenus ne sont pas exhaustifs, ils démontrent seulement une tendance.

Ainsi, le grèbe castagneux (393), le cygne tuberculé (162), le canard colvert (304) et la poule d'eau (273) sont les espèces majoritaires. Elles représentent près de 86% du nombre total d'individus observés. Le nombre de cygnes et de grèbes est en augmentation depuis 1999. Le grand cormoran, le canard chipeau, le foulque macroule et le vanneau huppé sont en nombre moyen, soit environ 11%. Enfin, les onze espèces observées restantes ne représentent que 3%.

Onze espèces rares : héron cendré, aigrette garzette, oie à tête barrée, canard siffleur, fuligule milouin, morillon et milouinan, bécassine des marais, bergeronnette des ruisseaux, pipit spioncelle et bouscarle de Cetti.



Les pêcheurs à l'œuvre à Villement

Le mur du malin-pêcheur ?

LES pêcheurs de la Touvre ont accepté volontiers la requête d'un propriétaire riverain à Villement (Ruelle-sur-Touvre). Il s'agissait de « remonter » l'essac de la roue qui servait à une forge. Ce bâti est composé de deux murets longs d'une trentaine de mètres qui convergent vers l'aval devant la roue. Ceci permet d'augmenter le courant faisant tourner la roue. On trouve également des essacs à l'aval desquels étaient disposées des nasses pour pêcher truites et anguilles. Il en existe notamment au plateau de la Camoche à Ruelle-sur-Touvre et à l'aval du pont de la route de Montbron à Magnac-sur-Touvre. Aujourd'hui ces constructions ne sont plus utilisées, toutefois il est intéressant de les conserver en état. Ils permettent en effet de diversifier le faciès de la rivière, le courant ainsi créé oxygène la rivière

et permet de limiter les phénomènes de sédimentation sur certains secteurs. En outre, le courant attire les truites et les pierres de construction constituent un habitat privilégié pour les anguilles.

Une vingtaine de pêcheurs de l'Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (A.P.P.M.A.) la « truite saumonée » ont donc consacré deux week-ends à rassembler et empiler les pierres « sèches », autrement dit non cimentées. Depuis, deux essacs ont été remontés à Villement, en concertation avec les propriétaires.

Outre l'intérêt pour la pêche à la truite et plus généralement pour l'environnement, il s'agit également pour nos astucieux pêcheurs de sauvegarder le « petit » patrimoine historique de la rivière.

Nettoyage de La Touvre en canoë

LE 4 octobre dernier, les canoïstes des clubs de Gond-Pontouvre et Ruelle-sur-Touvre ont procédé à une descente de nettoyage de la Touvre. Les canoïstes, qui connaissent les moindres recoins de la Touvre, déplorent que la rivière soit encore trop souvent prise pour un dépotoir. Outre le préjudice environnemental, la présence de tessons de bouteille, ferrailles et autre machine à laver... représente un risque de blessure indéniable !

Une trentaine d'adhérents des clubs locaux s'est proposée pour cette nouvelle initiative, malgré une météo par forcément très coopérative...

Deux groupes de canoïstes se sont répartis les cinq kilomètres accessibles aux bateaux, avec la bienveillance des propriétaires riverains. L'organisation de cette journée était assurée notamment par Philippe Braud, le nouvel éducateur sportif du club de Gond-Pontouvre.

A l'issue de l'après-midi, les deux bennes disposées à Gond-Pontouvre place de la Chaume et à la Mairie, débordaient de déchets de toutes sortes. C'est avec la satisfaction du devoir accompli que les participants ont pu savourer les douches chaudes bien méritées.

Le matin du même jour, les pêcheurs de la « truite saumonée » ont effectué également la collecte des déchets présents sur la rivière. Il serait intéressant d'envisager une collaboration entre pêcheurs et canoïstes pour les prochaines journées de nettoyage de la rivière.

Les clubs de canoë tiennent à remercier la Mairie de Gond-Pontouvre qui a aimablement mis à disposition deux bennes, les Grandes Semouleries de l'Ouest et la ComAGA qui ont fourni les sacs-poubelle et bien entendu tous les participants.



Ramassage d'un pneu aux Seguins (Ruelle-sur-Touvre)



On trouve de tout dans la Touvre...

